

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du
Développement Durable et de l'Aménagement
du Territoire
Bureau d'enquêtes sur les accidents de
transport terrestre
Monsieur Jean Gérard KOENIG

Tour Pascal B
92055 La Défense cedex

Issy les Moulineaux, le 02 JUIN 2009

Objet : Rapport sur l'accident du 14 juin 2007 sur l'A4 à Thillois

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le 5 mars dernier le rapport clôturant l'enquête technique réalisée par le BEA-TT sur l'accident survenu le 14 juin 2007 entre un autocar et un ensemble de signalisation sur l'autoroute A4 à Thillois (51).

La recommandation R5 contenue dans ce rapport concerne la société Sanef. Elle vise à rendre le dispositif de la FLR d'avertissement moins agressif pour l'usager en cas de heurt.

Pour répondre à cet objectif, Sanef avait entrepris l'étude de dispositifs permettant de décaler le signal de la FLR par rapport à l'axe de la remorque qui le porte, le heurt contre le signal étant rendu ainsi moins agressif que le heurt contre la remorque et le tracteur.

Comme le souligne le rapport, la conciliation de la sécurité des usagers avec celle des agents serait assurée par la mise en place de ce dispositif en FLR d'avertissement, et le maintien du dispositif actuel sur les secondes FLR.

Aussi, pour répondre à la recommandation R5, Sanef envisage, sur une durée de l'ordre de 3 ans, le remplacement de la moitié de son parc de FLR existant par des FLR à signal décalable, soit environ 7 FLR par an.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur général



François GAUTHEY

NOUVELLE ADRESSE :

30, boulevard Gallieni - 92130 Issy les Moulineaux - Tél. 01 41 90 59 00 - www.sanef.com
S.A. au capital de 53.090.461,67 Euros - RCS Nanterre (en cours) RCS Paris B 632 050 019